



L'aide juridique :
un réseau au service des gens
www.csj.qc.ca



Chronique juridique*

Vol. 17

Numéro 02

Février 2025

Les droits des personnes non mariées au Québec et la réforme du droit de la famille (Union de Fait)

Le 4 juin 2024, la [Loi portant sur la réforme du droit de la famille et instituant le régime d'union parentale](#) a été sanctionnée. La majorité des nouvelles dispositions entreront en vigueur le 30 juin 2025.

Cette réforme représente une avancée significative pour les droits des personnes non mariées et reflète la réalité contemporaine des familles québécoises. Les nouvelles dispositions portent sur la création d'une union parentale. Selon la définition prévue à la Loi, l'union parentale se forme dès que des conjoints de fait deviennent parents d'un enfant né après le 29 juin 2025.

La Loi prévoit la constitution d'un patrimoine d'union parentale incluant de manière non limitative la résidence, les meubles et les véhicules utilisés pour la famille. Des dispositions sont prévues relativement au partage de ce patrimoine en cas de séparation, à l'usage de la résidence familiale et aux prestations compensatoires.

Le législateur a mis en place un mécanisme permettant aux conjoints qui le souhaitent de renoncer à l'application de ces nouvelles dispositions. Cette renonciation devra cependant répondre à certaines exigences. Elle devra être faite d'un commun accord des conjoints par acte notarié, c'est-à-dire préparé par un notaire.

Pour toutes informations complémentaires sur ce sujet, nous vous invitons à contacter le bureau d'aide juridique près de votre domicile.

N'hésitez pas à faire évaluer votre admissibilité à l'aide juridique en prenant un rendez-vous dans l'un des bureaux d'aide juridique situés près de chez vous. Vous pouvez aussi vérifier votre admissibilité en ligne à ce [lien](#).

Pour obtenir les coordonnées de votre bureau, nous vous invitons à cliquer sur le lien suivant: www.csj.qc.ca.

Texte original de
M^e Caroline Simard
du bureau d'aide juridique
de Jonquière



Pour nous joindre

Centre communautaire juridique
de Québec
2500, boul. Montmorency, bur. 202
Québec, Québec G1J 5C7

Téléphone : 418 627-4019
Télécopieur : 418 644-5304

www.aidejuridiquequebec.qc.ca

* Les renseignements fournis
dans le présent document ne
constituent pas une interprétation
juridique.

L'emploi du masculin pour désigner
des personnes n'a d'autres fins que
celle d'alléger le texte.